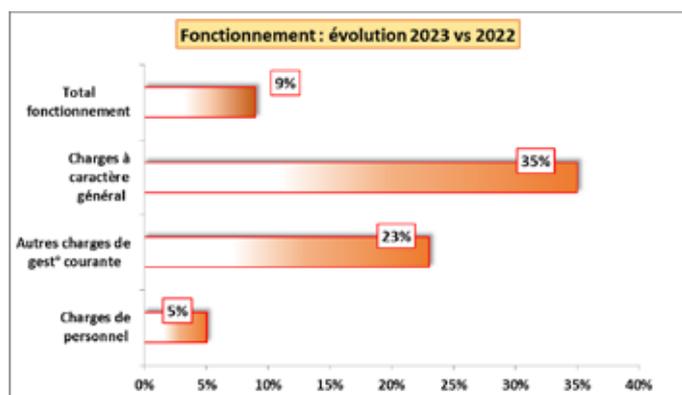


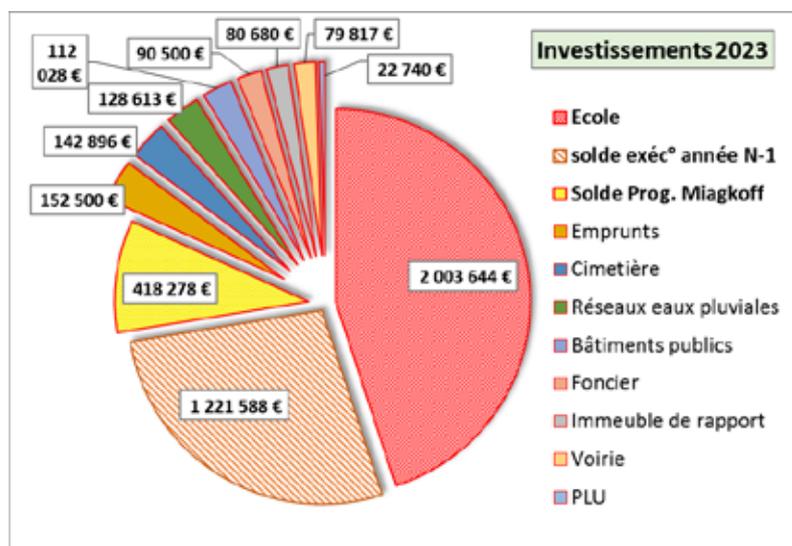
2023, la poursuite des projets d'équipement du Village...

Le budget de fonctionnement voté pour l'exercice 2023 sera en augmentation par rapport à 2022 (9%), en particulier en raison d'une hausse prévue des dépenses liées aux énergies (électricité, gaz...) pour lesquelles 240 000 € sont prévus en 2023 contre 78 270 € déboursés en 2022. Le total des dépenses de fonctionnement est estimé à 1 893 702 € (voir le graphique n°3). Les « Charges à caractère général » seront de 862 703 €, les « Charges de personnel » de 712 188 € et les « Autres charges de gestion courante » pèseront pour 179 059 €.

Concernant les investissements (voir le graphique n°4), la poursuite de l'extension de l'école est la première priorité avec un budget de 2 003 644 € (y compris les coûts reportés de 2022 sur 2023). L'agrandissement du cimetière est prévu pour cette année : son budget est de 142 896 €. La rénovation des bâtiments publics (112 028 €) et des immeubles de location (80 680 €), ainsi que la réfection du réseau d'eaux pluviales (128 613 €), notamment chemin de la Guille, sont prévus pour cette année. De plus, 79 817 € seront consacrés aux travaux de voirie. Sans oublier que nous avons à financer le solde des dépenses liées au programme Miagkoff (418 278 €), dont la Commune a (enfin) reçu les factures finales de l'OPAC. La Commune ayant contracté un emprunt de 1,5 million d'euros en 2022, dont la somme a été mobilisée en début d'année 2023, les remboursements en capital passeront à 150 000 €.



Graphique n°3



Graphique n°4





Les travaux de voirie au quotidien

Pour ceux qui se promènent dans nos chemins, vous avez pu observer que l'entretien de la commune se poursuit :

- L'épavage (débranchage avec une épareuse des haies qui bordent les voies publiques) a été réalisé sur l'ensemble des voies communales par Roland Brison.
- Le curage des fossés (Ponce, Les Balmes, La Sigaudière, La Garnière, Les Presles) se fait en équipe avec Fabrice Journée.
- L'élagage et le broyage des branches gênantes sur les chemins de La Garnière et de La Rapaudière ont été effectués par les mêmes agents, à défaut de réalisation par les propriétaires des terrains riverains.

Nous tenons par ailleurs à saluer la bonne réalisation des opérations de salage et de déneigement, opérées par l'entreprise Fargère, suite au marché public conclu en 2021.

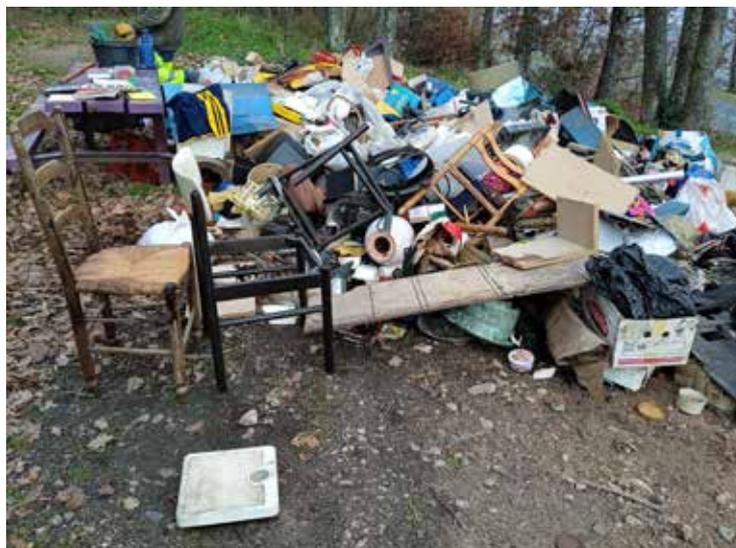
Un sport à part entière...

Nos agents passent aussi (malheureusement !) du temps à ramasser, trier et évacuer en déchetterie le résultat de ce qui devient un « sport local » : déposer des déchets de toute nature, parfois dangereux pour l'environnement et la santé (amiante, huiles...) sur des terrains naturels en bordure de voie ou dans les bois. Jusqu'à maintenant, nous avons transmis les informations aux gendarmes.

Désormais, nous allons systématiquement nous constituer partie civile pour obliger la justice à poursuivre et obtenir des dommages et intérêts qui, nous l'espérons, montreront leur dissuasion.

Pour rappel, les peines encourues par les particuliers sont :

- Pour tout abandon ou dépôt de déchet, une amende forfaitaire de 68 € : valable aussi bien pour des déchets de fast-food que pour des crottes de chien ! Et renouvelable...
- Pour les mêmes infractions commises avec un véhicule, une contravention de 5^{ème} classe, soit jusqu'à 1 500 € ! Et 3 000 € en cas de récidive.



Les derniers projets

Les travaux de végétalisation de l'avenue Notre Dame de Lorette, complémentaires aux travaux engagés par la CCVL, viennent de se terminer (entreprise Pocachard). Dans la continuité, la commune a fait le choix de créer, en lieu et place d'un aménagement paysager défaillant, 6 places de parking arborées devant les Jardins de Marius (entreprise Fargère). Pour l'entretien triennal de la place des Platanes, le choix a été fait d'élaguer la moitié des arbres afin de conserver de l'ombre en période estivale (entreprise Bertin). Nous avons aussi fait réaliser, aux frais du propriétaire, l'élagage de l'ensemble des arbres du Parc des Presles donnant sur la voie publique.

Côté voirie, les travaux d'enfouissement des réseaux de la montée des Roches et du chemin de Castelroche sont terminés. Une pause de trois mois sera nécessaire pour permettre aux différents prestataires de poser leurs réseaux avant de refaire les voies (en enrobé montée des Roches).

Comme nous nous y étions engagés, les hameaux ne sont pas oubliés : en témoignent la remise en état du muret en pierres, à l'angle des Presles et du chemin de la Platte (entreprise Devaux Pignard) et du puits banal à Ponce (entreprise Merasse).

Pour finir, vous pourrez remarquer que **les travaux d'extension du cimetière** ont débuté, avec l'édification d'un mur d'enceinte en gabions (mur en cage d'acier rempli de pierres de pays), le minage de l'ensemble du terrain et la réalisation d'une partie des allées. Suivront la pose d'un columbarium et d'un portail d'accès.

Travaux 2022 : où est passé votre argent ?

Les investissements effectués par la Mairie ne sont pas tous aussi visibles que l'extension de l'école mais ils méritent d'être soulignés ! Ils ont eu pour objectifs :

La sécurisation des bâtiments :

- Les ateliers municipaux, suite à une effraction en 2021 (alarmes, grillages...) : 6 650 €
- Les autres locaux communaux (installation d'un contrôle d'accès) : 22 200 €
- La réparation des dégradations de la Salle Multi-activités, vandalisée : 9 100 €
- La pose d'une grille pour sécuriser un logement : 2 600 €

L'amélioration de l'accès aux services publics :

- La pose d'une main courante devant la mairie : 950 €
- L'accès au parking de la mairie : 9 100 €
- Le démarrage des travaux d'aménagement de la grange de M. Meunier, acquise par la commune pour désengorger la mairie : 30 000 € (réseaux, accès, fermeture)

L'entretien des bâtiments communaux :

- Changement de porte à la médiathèque (5 000 €) et à l'école (8 100 €)
- Peintures de menuiseries et barrières (13 500 €)
- Réfection des immeubles de location, mise aux normes électriques notamment (9 000 €)

L'amélioration et l'installation de commerces et professionnels :

- Aménagement de deux cabinets médicaux dans l'ancienne salle des associations : 30 000 €
- Aménagement de la Maison de la Rencontre pour y installer la fleuriste et paver une place de parking pour desservir ce commerce : 12 500 €
- Gros aménagements au bar (changement des menuiseries, hotte et chaudière) : 27 000 €
- Aménagements extérieurs vers la nouvelle épicerie : création d'une rampe PMR, dispositifs pour les chiens en laisse... (3 100 €)



NAISSANCES

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :

Paul Arthur Sornay, né le 12 décembre 2022

Ada Liliane Gnamkey, née le 27 décembre 2022

Raphaël Xavier Dominique Richer, né le 18 janvier 2023

Noé Gabin Marignier, né le 4 février 2023

Chloé Cheron, née le 5 février 2023

Lola Galichon, née le 8 mars 2023



Chloé Cheron



Lola Galichon



Raphaël Richer

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Nous avons célébré le baptême civil de :

Noé Gabin Marignier, le 4 février 2023

DÉCÈS

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de :

Miguel Pinto Cerqueira (né le 1^{er} avril 1955), décédé le 21 novembre à Lyon 5^{ème}

Dominique Marguerite Goujon épouse Brossard (née le 29 août 1953), décédée le 30 décembre à Pierre-Bénite

Josette Cellier veuve Chavand (née le 15 mai 1937), décédée le 8 janvier 2023 à Gleizé

PF *Pompes Funèbres*
des Monts du Lyonnais
Main Alloin **06 09 96 28 87**

Organisation des obsèques - Marbrerie
Transport de corps - Prévoyance Obsèques
Articles Funéraires - Fleurs

Maison funéraire

2, av. Chateaufort Dru	20, av. Edouard Millaud	17, place du marché	5, av. de la Poterie
69210 LENTILLY	69290 CRAPONNE	69670 VALGNERAY	69890 LA TOUR DE SALVIGNY
Tel. 04 74 01 74 15	Tel. 04 78 07 94 34	Tel. 04 78 45 83 70	Tel. 06 09 96 28 87
	Fax 04 37 22 66 70	Fax 04 78 45 84 36	

LES POMPES FUNEBRES DES MONTS DU LYONNAIS
ont à votre disposition une Maison Funéraire
située 20 avenue Edouard Millaud à CRAPONNE.
Mr ALLOIN et ses collaborateurs
vous accompagneront (si besoin à votre domicile)
tout au long de votre deuil

Hommage

Josette Cellier, épouse Chavand



Née le 15 mai 1937 à Tarare dans une fratrie de 13 enfants au Moulin du Jonchet, à Saint-Romain-de-Popey, tes parents ont été boulangers, puis ils ont acheté ce moulin où ils sont devenus meuniers tout en tenant une petite exploitation agricole.

Comme tes frères et sœurs, tu as très tôt aidé tes parents dans les tâches domestiques. À 14 ans, ton petit frère de trois ans est tombé par accident dans la trémie du moulin. Malgré la respiration artificielle pratiquée, rien n'y fit. À l'époque, on ne faisait pas appel aux psychologues et l'impuissance face à cette mort t'a hantée toute ta vie. C'est peut-être pour cette raison qu'adulte tu donneras ton sang et passeras un diplôme de secourisme.

Un jour, tu as rencontré Marcel et ce fut le début d'une grande histoire d'amour. En trouvant un travail chez Paris-Rhône, tu es devenue ouvrière à la chaîne. Tu soudais des transistors sur des circuits destinés à l'électroménager tandis que Marcel travaillait chez Renault.

Puis vous avez décidé de construire votre maison de vos propres mains. Un pari fou relevé ensemble. Ainsi, tous les jours entre 1968 et 1970, Marcel s'est rendu sur son chantier de Pollionnay, après le travail et les week-ends.

Sans doute pour obtenir un salaire plus important, Josette a laissé la passementerie pour devenir aide-comptable pour le garage Meynier où travaillait Marcel. Un grand écart professionnel qui ne t'a pas fait peur.

Maman de trois enfants, cela ne t'aura pas empêchée d'œuvrer pour les autres avec une énergie hors du commun. Tes engagements ont été permanents et divers pour lesquels tu as donné beaucoup de ton temps. Déjà active au sein de l'Association des Familles de France, tu as créé l'Association des Familles à Pollionnay, puis tu t'es engagée à la mairie. Éluée conseillère municipale entre 1977 et 1983, puis, première femme à être première adjointe au maire entre 1983 et 1989, tes initiatives en faveur des habitants furent nombreuses : banquets pour les anciens (pour lesquels tu envoyais tes enfants cueillir bleuets et marguerites pour fleurir les tables), animation d'ateliers bricolage pour les enfants les mercredis après-midi ou les vacances scolaires, sorties au cinéma, etc. Il est impossible d'énumérer tout ce que tu as fait pour le village. Tes anecdotes étaient multiples et extraordinaires, comme d'avoir dû veiller, souvent, pour écrire des discours, toi qui n'avais comme bagage qu'un certificat d'études.

Puis tu t'es passionnée pour l'histoire de Pollionnay. Avec Marc Roux, notamment, tu as consulté les archives, rédigé des livrets historiques, puis organisé des expositions, en particulier une exposition de vieux outils dans la cour du château de Pollionnay. Tu as interviewé les anciens habitants et réuni des informations pour retracer les us et coutumes du village d'autrefois. Grâce à ce travail, vous êtes devenus des interlocuteurs privilégiés dans la réalisation du pré-inventaire du Département du Rhône. C'est grâce à toutes ces recherches que, plus tard, tu seras la cheville ouvrière de l'écriture et la réalisation du livre « Pollionnay, histoire et mémoires » édité par la Maison de la Rencontre.

Il y a eu aussi la Maison de la Rencontre, ses dimanche-café, sorties culturelles, expositions. Pendant ces longues années d'animation, Marguerite, ta chère voisine, a été ton bras droit. Vous avez vécu ensemble une relation privilégiée, un peu comme deux sœurs. C'est à cette époque que j'ai eu cette chance de te connaître.

Au-delà du lien social qui te tenait à cœur, tu as toujours voulu apprendre et partager ton savoir avec cette simplicité et cette modestie qui te caractérisaient tant et dont je suis encore aujourd'hui si admirative. L'histoire, l'art roman, les mots croisés, la littérature... Tout un tas de sujets t'ont passionnée. Marcel, en animant et initiant à la fanfare tous les jeunes du village et artisan de la création de l'école de musique n'était pas en reste. Quel couple !

Au début des années 1990, ta maman t'a demandé d'écrire un livre retraçant leur vie, celle de tes parents, à partir de notes qu'elle avait griffonnées au quotidien. En est sorti « Au four et au moulin », un livre qui a été un grand succès au sein de ta famille, mais également en dehors. Là aussi, tu m'as demandé de lire ce livre tout juste tapé à la machine à écrire ; quel heureux souvenir. Tu as été la relectrice et correctrice des premiers livres de ta fille Franceline.

A la retraite, tu t'es intéressée à la géobiologie puis à l'iconographie religieuse. Tu as étudié puis enseigné cet art au sein de l'association Armel. Tu m'as dit avoir peint une centaine d'icônes dont la plupart ont été offertes aux personnes que tu aimais, notamment à chacun de tes frères et sœurs.

Malheureusement, tes soucis de santé ont débuté il y a sept ans environ. Marcel est parti il y a deux ans maintenant. A tous ceux que tu auras croisés au cours de ta vie, et pour un bout de la mienne, je vous dis un grand MERCI, Josette et Marcel.

Prix du Valpamo et atelier BD

Après le Prix Noir à l'Ouest, un nouveau prix littéraire a été lancé dans le réseau Médi@Val depuis janvier : le prix du Valpamo.

Le concept ? 5 romans et 5 BD adultes sélectionnés avec soin, à lire selon vos envies. Nulle obligation de tout lire pour participer. Et vous avez jusqu'au 30 mai pour voter !

Un programme d'animations variées est à retrouver sur le site de Médi@Val : rencontres, ateliers, expositions, etc.

Avec notamment, à la médiathèque de Pollionnay, un atelier « BD pour tous : création d'un strip » samedi 27 mai à 10h00.

Arthur du Coteau, auteur et dessinateur de BD, viendra vous apprendre à réaliser votre « strip » de 3 cases de BD en 1h30.

Vous découvrirez toutes les étapes de création d'une bande dessinée : partant de l'idée, en passant par le storyboard, jusqu'à la réalisation finale.

La BD est un moyen d'expression accessible à tous, peu importe son âge et son niveau de dessin...



Film sur la Mongolie : Je reviendrai danser dans les dunes



Notre commune a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Christiane Mordelet à Pollionnay : ex-enseignante au collège de Craponne et Présidente de l'association « Tisser la Paix », elle organise depuis 40 années des échanges scolaires et culturels entre des enfants de Mongolie et du Ladakh (Himalaya indien) et des élèves français. Dans ce cadre, nous avons reçu à plusieurs reprises au fil des ans des enfants du Ladakh à Pollionnay.

En parallèle, Christiane et Stanzin Dorjai Gya (cinéaste Ladakhi) coréalisent des films documentaires s'inscrivant dans la découverte et la protection de la culture tibétaine.

Aussi, nous avons eu la chance de découvrir dans notre village les documentaires multirécompensés « Grandir au Ladakh », puis « La bergère des glaces ».

C'est donc tout naturellement que la dernière création du tandem, « Je reviendrai danser dans les dunes », a été projetée gratuitement ce 23 février pour notre plus grand plaisir.

C'est grâce à l'initiative de la Médiathèque du village que cette rencontre a pu avoir lieu. La Municipalité tient en effet à ouvrir ce lieu à tous les modes d'expression culturelle ; nous pensons qu'à travers cette démarche, nous favorisons le lien social indispensable à une communauté humaine comme celle de Pollionnay.

Merci pour votre présence et votre générosité lors de cette soirée